



Le Ministre de l'Économie et du Commerce extérieur,

Vu la loi du 20 juillet 1992 portant modification du régime des brevets d'invention;

Vu le règlement grand-ducal du 17 novembre 1997 concernant la procédure et les formalités administratives en matière de brevets d'invention;

Vu le procès-verbal de dépôt de la demande de titre de protection luxembourgeois, daté du : **20.03.2012**

Arrête :

**Art. 1er.**-Il est délivré à la (aux) personne(s) mentionnée(s) sur le tableau des données bibliographiques attaché au présent arrêté, sous le numéro de code 73, laquelle (lesquelles) a (ont) fait élection de domicile dans le Grand-Duché de Luxembourg, un

**BREVET D'INVENTION LUXEMBOURGEOIS N° 91961**

tel que décrit dans les duplicata des pièces techniques joints en annexe.

**Art. 2.**-Le titre de protection est délivré sans examen préalable de la brevetabilité des inventions, sans garantie de l'exactitude de la description et aux risques et périls des demandeurs.

**Art. 3.**-Le présent arrêté, qui constitue le titre de protection, est expédié au(x) mandataire(s) agréé(s) luxembourgeois, mentionné(s) sur le tableau des données bibliographiques attaché au présent arrêté, sous le numéro de code 74 ou, à défaut, à la (aux) personne(s) visées(s) à l'article 1er, pour servir de document probant à celle(s)-ci.

Luxembourg, le 23.09.2013

Pour le Ministre de l'Économie et du Commerce extérieur,

Lex Kaufhold  
Chargé de direction  
Office de la propriété intellectuelle



(19) Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur  
Office de la propriété intellectuelle

(11) Numéro du brevet d'invention : **91961**

## BREVET D'INVENTION

(12)

(45) Date de délivrance du brevet d'invention : 23.09.2013

(51) Int. Cl.:  
B01D63/08  
B01D65/00

(22) Date de dépôt : 20.03.2012

(54) MEMBRANE ASSEMBLY

(30) Priorité :

(73) Titulaire :  
UNIVERSITÉ DU LUXEMBOURG  
162a, AV. DE LA FAÏENCERIE  
1511 LUXEMBOURG (LU)

(72) Inventeur :  
WILMES PAUL  
CAMPUS BELVAL, 7 AVENUE DES HAUTS-FOURNEAUX  
4362 ESCH-ALZETTE (LU)  
SHAH PRANJUL  
CAMPUS BELVAL, 7 AVENUE DES HAUTS-FOURNEAUX  
4362 ESCH-SUR-ALZETTE (LU)

(74) Mandataire : MARKS&CLERK  
44, RUE DE LA VALLÉE  
2661 LUXEMBOURG (LU)